

## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **UNE VISION D'AVENIR POUR LE LAC KIPAWA**

**Ville-Marie, 20 septembre 2013** – Le Plan de gestion concertée du lac Kipawa vient de franchir une nouvelle étape décisive : la vocation du lac et les objectifs de gestion ont été déterminés par le comité de concertation. Composé des maires des municipalités concernées, des acteurs économiques et touristiques mais aussi du secteur environnemental, des utilisateurs et des citoyens, ce comité vise à faire des recommandations aux entités décisionnelles et aux gestionnaires. Des représentants de la MRC de Témiscamingue et du ministère des Ressources naturelles étaient justement présents pour fournir l'information nécessaire à des propositions éclairées.

Deux rencontres, riches en échanges et animées par la volonté de garantir le meilleur pour le lac Kipawa, ont permis de déterminer la vocation souhaitée. Elle a pour but de donner un cadre général de réflexion pour l'avenir du lac :

*Le lac Kipawa est un plan d'eau aux caractéristiques exceptionnelles qui devront être maintenues. Aucun développement sur le lac ne devrait affecter l'intégrité, la qualité et la préservation à long terme de ce plan d'eau. Des actions devraient être mises de l'avant pour mieux connaître et ainsi gérer adéquatement les problèmes actuels ou présagés.*

En lien avec cette vocation, il apparaît que la mise en conformité des fosses septiques, la qualité des bandes riveraines et la fragilité des populations des poissons, pour n'en citer que quelques-uns, sont des priorités et que des connaissances manquent encore concernant ces enjeux. C'est pour ces raisons que des préoccupations ont été soulevées par rapport au développement futur. "Il faut éviter et contrôler les espèces exotiques envahissantes" propose un représentant du comité, "appliquer la réglementation sur les occupants sans droits serait important également", "nous devrions encourager une fréquentation à faible impact" apportent certaines personnes ou encore " nous ne devrions pas augmenter le nombre de pourvoiries actuelles" et "nous ne pouvons pas accepter d'activités commerciales et industrielles qui auraient un impact sur la qualité du lac" sont des exemples d'objectifs qui seront colligés au sein du Plan de gestion concertée. Il semble également nécessaire d'implanter une structure de gestion pour le lac Kipawa qui pourrait notamment mettre en application et faire un suivi du Plan de gestion concertée.

Il est possible d'obtenir toute l'information sur le projet en consultant le lien suivant : [www.obvt.ca/activites/concertation](http://www.obvt.ca/activites/concertation) ou de poser des questions au chargé de projet à l'adresse suivante [thibaut.petry@obvt.ca](mailto:thibaut.petry@obvt.ca) ou par téléphone au 819 629-5010, poste 7.

- 30 -

#### **Pour informations**

Ambroise Lycke, biologiste, M. Sc  
Directeur général  
Organisme de bassin versant du Témiscamingue  
Tél. : 819 629-5010, poste 2  
Cell. : 819 629-8526

[ambroise.lycke@obvt.ca](mailto:ambroise.lycke@obvt.ca)

Tomy Boucher  
Directeur général adjoint –  
secrétaire-trésorier adjoint  
MRC de Témiscamingue  
Tél. 819 629-2829 poste 234

[tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca)